

Budget : note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2021

Commune de VELZIC

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2021 a été voté le 12/04/2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 08/04/2021. Malgré le contexte particulier dû à la crise sanitaire et aux impacts sur l'économie du pays, ce budget a été établi avec la volonté :

- De maintenir un minimum de travaux d'Investissement, compte tenu des contraintes au niveau des subventions et de l'autofinancement ;
- De réduire les dépenses de fonctionnement afin d'améliorer davantage l'autofinancement prévisionnel, en tenant compte des pertes de recettes dues à la période de confinement ;
- De maîtriser les charges de personnel ;
- De continuer les efforts au niveau du désendettement ;

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (Garderie, Cantine Scolaire...), et surtout aux Impôts locaux et aux diverses dotations de l'Etat.

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 330 492.00 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par (les charges courantes, les frais de personnel, les diverses contributions, l'intérêt de la dette ...)

Les salaires avec cotisations représentent environ 42 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 332 046.00 euros

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Les impôts locaux (montant total en 2020 : 129 817.00 et prévision 2021 : 144 618.00 comprenant les taxes foncières et la compensation de la taxe d'habitation qui a disparue, elle est compensée par la part de la taxe foncière perçue par le Département).

Les dotations versées par l'Etat : 97 844.00

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (*montants perçus au titre des 3 dernières années*) :

- 42 053.00

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	103 840.00	Charges de Personnel	31 850.00
Dépenses de personnel	141 460.00	Recettes des services	14 308.00
Autres dépenses de gestion courante	27 164.00	Impôts et taxes	159 618.00
Dépenses financières	11 010.00	Dotations et participations	108 701.00
Dépenses exceptionnelles	0.00	Autres recettes de gestion courante	15 000.00
Autres dépenses	7 500.00	Recettes exceptionnelles	1 000.00
Dépenses imprévues	2 000.00	Recettes financières	15.00
Total dépenses réelles	292 974.00	Total recettes réelles	330 492.00
Charges (écritures d'ordre entre sections)	5 841.00		
Virement à la section d'investissement	35 231.01	Excédent brut reporté	3 554.01
Total général	334 046.01	Total général	334 046.01

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 :

- concernant les ménages

. Taxe foncière sur le bâti : 45.16

. Taxe foncière sur le non bâti : 94.58

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 134 875.00 (Le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter ces taux pour 2021)

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 97 844.00 soit une légère augmentation par rapport à l'an passé.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : les dépenses engagées non mandatées de l'année précédente, les opérations nouvelles, le remboursement du capital de la dette et le déficit reporté.

- en recettes : les recettes restant à réaliser de l'année précédente, l'autofinancement nécessaire, les recettes nouvelles, les amortissements et le virement de la section de fonctionnement.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté (déficit)	28 493.04	Recettes restant à réaliser	13 074.00
Dépenses engagées non mandatées	11 098.00	Autofinancement nécessaire	26 517.04
Remboursement du capital de la Dette	27 216.00	Virement de la section de fonctionnement	35 231.01
Matériel (souffleuse)	800.00	Vente de terrain à Clavières (CABA)	150.00
Poteau incendie	1 240.00	FCTVA	6 255.00
Travaux de voirie : - Route de Faliès (2ème tranche) avec MO + voirie au Bourg	116 886.00	Taxes d'aménagements	1 200.00
Réfection salle de classe à l'Ecole	17 516.00	Subventions voirie	26 766.00
Réfection du pont de Clavières	73 668.00	Subventions équipement Ecole + ALAE	5 476.00
Equipement numérique à l'Ecole et à l'ALAE	11 901.00	Subventions travaux Ecole	11 411.00
Enfouissement des réseaux au Bourg	16 870.00	Subventions travaux pont de Clavières	49 112.00
		Subvention enfouissement réseaux	2 861.00
		Produits (écritures d'ordre entre section) amortissements	5 841.00
		Emprunt	121 793.99
Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
Total général	306 688.04	Total général	306 688.04

c) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Dans les restes à réaliser : pose d'une main courante à l'église, enfouissement des réseaux secs au bourg ;
- Engagement de la 2ème tranche de travaux de la voirie de Faliès à Giraoul et reprise de la voirie au Bourg suite aux travaux d'enfouissement,
- Réfection du pont de Clavières,
- Réfection d'une salle de classe à l'Ecole,
- Equipement numérique de l'école et de l'ALAE,
- Enfouissement des réseaux secs au bourg (complément),
- Acquisition d'une souffleuse,
- Remplacement d'un poteau incendie.

d) Les subventions d'investissements prévues : (demandées en 2020-2021)

- Dans les restes à réaliser (FCS 2020 enfouissement réseaux secs et voirie de Faliès, diverses subv. travaux salle polyvalente) ;
- Pour la voirie de Faliès (Etat DETR 2019 : 15 478.00 + Département FCS : 9 288.00) et pour la voirie au Bourg (Département amendes de Police : 2 000.00) ;
- Pour le pont de Clavières (Etat DETR 2021 : 24 556.00 + DSIL : 13 920.00 + Département FCS : 10 636.00) ;

- Pour les travaux de l'Ecole (Etat DSIL : 4 279.00 + Région : 7 132.00) ;
- Pour l'équipement numérique de l'Ecole et de l'ALAE (Etat Educ. Nat. : 5 017.00 + CAF : 459.00) ;
- Pour l'enfouissement des réseaux au Bourg (Département FCS : 2 861.00) ;

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses d'Investissement :

Recettes et dépenses d'investissement :
réparties comme suit :

- dépenses : déficit reporté 2020	: 28 493.04
Dépenses engagées	: 11 098.00
nouveaux crédits	: 267 097.00
TOTAL	: 306 688.04
- Recettes : crédits reportés 2020	: 13 074.00
+ autofinancement	: 26 517.04
nouveaux crédits	: 267 097.00
TOTAL	: 306 688.04

b) Principaux ratios

Population avec double comptes : 445 habitants
Catégorie démographique : de 250 à 499 habitants
Régime fiscal : FPU

	Montant en € par habitants pour la catégorie démographique				
Fonctionnement	Montant en €	Commune	Département	Région	National
Total des charges de fonctionnement	245 575.00	552	698	625	552
Total des produits de fonctionnement	280 401.00	630	950	821	714

c) Etat de la dette

	Montant en € par habitants pour la catégorie démographique				
DETTE	Montant en €	Commune	Département	Région	National
Encours total de la dette au 31 décembre	288 182.00	648	846	621	489

Fait à Velzic le 20/04/2021

Le Maire,
Jean-François BARRIER